



**« Amiante : les méthodes et procédures de travail réglementaires »**

---

**INTRODUCTION**

Les risques pour la santé et la sécurité associés à l'amiante sont connus depuis bien des années mais qu'en est-il des connaissances sur les méthodes et les procédures de travail à adopter ? Quelles sont les étapes à suivre et les documents à soumettre à la CNESST dans les cas de travaux en présence d'amiante ? Puisque toute personne travaillant en présence d'amiante doit obligatoirement suivre une formation sur les risques liés à l'exposition à l'amiante, cette formation a pour objectif de vous informer sur les mesures préventives nécessaires pour éliminer et contrôler les risques potentiels, et ce, dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Comprendre l'importance des mesures de sécurité liées au cadre légal et normatif des travaux en présence d'amiante au Québec.
- Connaître les notions de base sur l'amiante et les effets de l'amiante sur la santé.
- Identifier et évaluer les différents niveaux de risques liés aux travaux en présence d'amiante.
- Les équipements de protection collective et individuelle

**INSCRIPTION :**

<b>DATE : 27 février 2019 de 11h30 à 13h30</b>
<b>LIEU : AMCQ, 3001, boul. Tessier, Laval (Qc) H7S 2M1</b>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS (3 maximum) :</b>
<b>NOM :</b>
<b>NOM :</b>
<b>NOM :</b>
<b>COURRIEL DE CONFIRMATION :</b>

*(Une boîte à lunch vous sera servie. Veuillez nous aviser de toute restriction alimentaire ou allergies 48 heures avant la tenue de la formation)*

